

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les fêtes cardinalices à Québec.—Arrivée de l'abbé chargé de remettre la barrette à Son Eminence le Cardinal-Archevêque Taschereau.—Le serment prêté par Son Eminence le Cardinal Taschereau.—Grande fête musicale; discours de l'Hon. Juge Rontier.—La procession.—A la Basilique; la messe; le sermon; cérémonies de la collation de la barrette; la bénédiction du premier Cardinal Canadien.—Le banquet; discours de son Eminence le Cardinal Taschereau; de Son Excellence Mgr O'Brien, sblégat, et de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, l'Hon. M. R. Masson.

☞ Nous avons emprunté au *Courrier du Canada* et au *Journal de Québec* le résumé des discours prononcés dans le cours de ces mémorables fêtes.

Causerie Agricole : Du bétail.—Des races, de l'influence du croisement et du régime (*Suite*).—Amélioration de la nourriture destinée aux animaux.

Sujets divers : Est-il pratique de faire venir des œufs à couver ?—Quelques conseils au sujet des arrosements.—Emploi des eaux ménagères.—Respectons les oiseaux.—Les œufs dans l'alimentation.—De la mue des volailles.

Choses et autres : Nouvelle revue scientifique et industrielle illustrée, dédiée aux personnes de toutes conditions, ayant pour titre : "*La science populaire*," publiée à Montréal par M. Octave Cuisset, chimiste industriel.—Le beurre par les temps chauds.

Recettes : Moyen de tremper les outils en acier.—Conservation des aliments cuits

A nos lecteurs.—Comme nous devons prendre part à l'excursion des membres de la "Presse associée de Québec," la semaine prochaine, la *Gazette des Campagnes* ne paraîtra pas : c'est pourquoi nous donnons aujourd'hui un numéro double. Nous avons besoin de repos, et nous profitons de ce voyage qui nous sera utile en même temps.

REVUE DE LA SEMAINE

Les fêtes Cardinalices

Nous consacrons aujourd'hui un numéro entier de la *Gazette des Campagnes*, au compte-rendu d'une des plus belles fêtes religieuses qui ait été donnée, non-seulement à la ville métropolitaine de Québec d'être le témoin, mais à une grande partie de la population catholique de la Puissance du Canada et de nombreux compatriotes des Etats-Unis qui se sont rendus en foule pour assister aux fêtes cardinalices qui feront époque dans l'histoire ecclésiastique de notre pays.

Longtemps et toujours ces fêtes, où l'esprit religieux de nos populations s'est montré dans tout son éclat, seront l'objet de nos entretiens au foyer domestique. Toujours nos cœurs seront tournés vers le Saint Siège de Rome, vers notre Saint Père le Pape pour le remercier de l'insigne honneur d'avoir choisi dans l'Eglise du Canada un prince de l'Eglise qui saura inculquer dans nos cœurs un amour ardent de la religion et nous pénétrer d'un dévouement sans bornes à sa sainte cause.

L'espace à notre disposition nous oblige d'omettre de nombreux détails de cette fête remarquable, pour donner place aux importants discours qui seront pour nous un enseignement du passé sur l'histoire ecclésiastique de notre pays; de plus, matière à un redoublement de zèle pour l'avenir, si nous voulons nous rendre dignes de mériter davantage les tendres sollicitudes de notre mère commune la Sainte Eglise qui sait nous préparer des réjouissances et des triomphes encore plus grands dans la Céleste Patrie.

Si la nouvelle qui nous est arrivée de la Cour de Rome, il y a plus d'un mois, nous annonçant la nomination d'un premier Cardinal pour le Canada, a rempli nos cœurs d'allégresse, à plus forte raison la population de la ville de Québec avait-elle hâte d'accueillir dans ses murs le noble porteur de cette

heureuse nouvelle, le comte Gazzoli, garde noble; et quelques jours après Son Eminence Mgr O'Brien chargé de remettre la barrette à Mgr l'Archevêque Taschereau, premier Cardinal du Canada.

L'arrivée de l'ablégat

Son Excellence Mgr O'Brien, chargé de remettre la barrette à son Eminence le cardinal Taschereau, arrivait à Lévis par le *Polynesian* dimanche, le 18 juillet, vers six heures du matin. Son Excellence, sur l'invitation de M. le curé Gauvreau, s'est rendue à l'église de N.-D. de Lévis où Elle a dit sa messe à sept heures. Sa messe terminée, l'ablégat a pris le déjeuner au presbytère et a été l'hôte de M. le curé de Lévis jusqu'à une heure de l'après-midi, alors qu'il s'est mis en marche pour traverser à Québec, accompagné des révérends Messieurs Légaré, vicaire général, Gauvreau, Hoffman, Têtu, Labrecque et autres membres du clergé, et escorté d'une foule innombrable de citoyens qui étaient accourus pour témoigner, par leur présence, de leur respect au représentant de Sa Sainteté Léon XIII. Un bateau fut mis à la disposition de l'ablégat et de sa nombreuse suite.

A son arrivée à Québec, Mgr O'Brien fut reçu par les révérends MM. Hamel grand vicaire, et Méthot recteur de l'Université Laval, Son honneur le maire Langelier, les échevins et les conseillers, M. H. J. J. B. Chouinard, président de la société St Jean-Baptiste, M. Carbray, M. P. P. président de la société St-Patrice, un grand nombre de membres de cette dernière société et plusieurs centaines de citoyens.

Son Excellence monta dans une voiture traînée par quatre chevaux, ayant à sa gauche M. le grand-vicaire Légaré et en face Son honneur le maire et M. Carbray. Le cortège comprenait neuf carrosses à deux chevaux; le clergé suivait Son Excellence, et venaient ensuite les membres du Conseil de ville.

Les membres de la société St-Patrice, précédés de leurs riches bannières et du corps de musique de St-Joseph de Lévis, marchaient en avant du carrosse de l'envoyé de Rome.

Sur tout le parcours, des milliers de citoyens se massaient de chaque côté de la rue pour voir et acclamer le représentant de Notre Saint-Père. Aux abords du palais cardinalice, il y avait au moins sept à huit mille personnes.

En arrivant au palais, Mgr O'Brien accompagné de M. le grand vicaire Légaré, se rendit à la Salle du Trône, où l'attendait Son Eminence entourée d'un nombreux clergé et de M. le maire, des échevins et des conseillers, de Son honneur le juge Wurtele et de plusieurs autres citoyens distingués. L'ablégat remit à Son Eminence les lettres de créance concernant la mission dont il avait été chargé par Sa Sainteté Léon XIII.

Son Eminence adressa alors quelques mots à l'envoyé de Rome.

"Les personnes que vous voyez, dit-elle, réunies dans cette salle, sont venues rendre hommage à votre Excellence et prouver de nouveau l'attachement qu'elles portent à l'Eglise. Dans le décret qui me nomme cardinal, Sa Sainteté Léon XIII dit qu'il m'a élevé à cette haute dignité pour récompenser le Canada du dévouement qu'il n'a cessé de montrer envers le Saint-Siège. Quand vous serez de retour à Rome, Excellence, vous pourrez redire à Sa Sainteté ce que vous avez vu et l'assurer que le zèle pour la gloire de Dieu ne se ralentit pas chez les habitants de ce pays."

Nous ne donnons ici, bien entendu, qu'un court résumé de cette charmante allocution.

L'ablégat, toujours accompagné de M. le grand vicaire Légaré, se retira alors. Son Eminence le suivit de près. La foule se dispersa aussitôt; la réception du représentant du Saint Siège était terminée.

Mgr O'Brien paraît être âgé de 45 à 50 ans. Il est d'une haute taille; il mesure environ six pieds. C'est un bel homme, à la démarche fière et noble et à la figure sympathique. En le voyant, on se dit: C'est bien là le représentant d'un grand roi.

Cette réception faite au représentant de notre Saint-Père le Pape, n'était que le prélude des grandes fêtes cardinalices qui ont donné la mesure de notre profond dévouement au Saint Siège, de même que notre sincère attachement au clergé qui travaille avec tant de dévouement à la vigne du Seigneur dans cette partie du monde catholique. Ce qui réjouit tant le cœur de notre Souverain Pontife Léon XIII, que pour nous en donner une marque de sa profonde reconnaissance, Il s'est attaché à sa Cour un membre du clergé Canadien, Mgr l'Archevêque Taschereau, en le nommant Cardinal.

Serment requis des membres du Sacré-Collège.

Mardi, le 20 juillet, Son Eminence le Cardinal Taschereau, s'est rendu à la chapelle intérieure du Palais Cardinalice et a prêté le serment requis des Princes de l'Eglise, en présence de l'ablégat, de Mgr l'archevêque Lynch délégué du Saint Siège, des autres membres de l'épiscopat présents à Québec et d'un grand nombre de prêtres. La cérémonie a été des plus imposantes.

Grande fête musicale.

Le soir a eu lieu, au pavillon des patineurs, un magnifique concert donné en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Taschereau qui y assistait accompagné de tous les archevêques et évêques alors à Québec. La salle était comble. En se rendant en voiture de son palais à la salle du concert, Son Eminence a été l'objet d'une ovation incessante de la part de la multitude enthousiaste qui se pressait sur tout le parcours du cortège.

Comme nos lecteurs le savent déjà, entre la première et la seconde partie du programme, Son Honneur le Juge Routhier devait faire le discours de circonstance. Il s'est acquitté de sa tâche de manière à s'attirer les applaudissements frénétiques et souvent réitérés de l'auditoire, et un chaleureux compliment de la part de Mgr l'ablégat.

Nous reproduisons ici ce discours:

"Eminence, Excellence, Messieurs,
"Mesdames, Messieurs,

"Parmi les voix multiples et sonores qui s'élèvent de la création au Créateur il en est une qui est l'interprète de toutes les autres, et qui traduit leurs chants et leurs acclamations dans une langue que le ciel comprend: c'est la voie de l'homme.

"Le merveilleux et perpétuel concert que tous les êtres créés s'en vont répétant sur toutes les zones de la sphère terrestre, et dans lequel des millions d'artistes depuis le brin d'herbe jusqu'au chône, depuis

le ruisseau jusqu'au l'océan, depuis le rossignol jusqu'au lion, mêlent leurs accords, ne devient un hymne d'admiration et d'amour pour Dieu que par l'intermédiaire de la parole humaine.

“ De même, mesdames et messieurs, les organisateurs de cette fête incomparable ont voulu que ma parole traduise en quelque sorte en langue vulgaire l'hymne d'allégresse et de filial amour que des artistes d'élite font entendre ce soir en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec. Ils ont voulu que le Canada si brillamment représenté dans cet immense auditoire prit une voix, et mêlât ses accents aux flots d'harmonies qui débordent de cette salle.

“ Pour l'honneur de mon pays, je voudrais qu'il eût en ce moment pour exprimer ce qu'il ressent une autre voix que la mienne, et je regrette de ne pouvoir être qu'un faible écho des sentiments et des acclamations de tout un peuple.

“ Mais il est une chose qui suppléera à l'impuissance de ma parole, et qui témoignera mieux de notre respect, de notre affection et de notre dévouement; c'est le spectacle magnifique qui se déroule en ce moment sous mes regards: Toutes les classes de la société se pressant sous les arcades de cette vaste enceinte pour acclamer leur frère devenu l'un des princes du sang royal de l'Eglise de Rome—Des plus hauts fonctionnaires de l'Etat assis côte à côte avec les plus hauts dignitaires de l'Eglise, et formant la représentation visible d'un idéal qu'on ne rencontre plus assez dans ce monde: l'union harmonisée des deux souverainetés, la souveraineté religieuse et la souveraineté politique—Enfin, l'éminent et vénéré prélat délégué vers nous par Sa Sainteté, comme un messager de la bonne nouvelle, et rehaussant encore l'éclat de démonstration en y associant la plus antique, la plus glorieuse, et la seule immortelle de toutes les royautés!

“ Ah! Messieurs, en contemplant cette imposante assemblée, il me semble voir l'illustre Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, et qui fait tant d'efforts pour la pacification générale des peuples et la conciliation des deux puissances; il me semble le voir dominant cette enceinte, embrassant dans un regard sympathique les représentants des deux pouvoirs, mais en une seule famille dont il est le père souverain, et enveloppant dans une même bénédiction la mitre et la couronne, l'Eminence, l'Excellence, les Archevêques, les Evêques les Prêtres, les Gouvernants et les gouvernés, les aînés, les pères et les enfants!

“ Ce tableau grandiose en évoque un autre, qui en est pour ainsi dire l'arrière plan, et qui représente le progrès et le développement constant des sociétés chrétiennement organisées et des institutions religieuses. C'est l'idée dominante que je veux esquisser à grands traits dans les quelques minutes qui me sont données.

“ *Mesdames et Messieurs,*

“ Quand le soleil se lève sur les vieilles terres orientales qui furent le berceau du genre humain, les premiers fronts qu'il éclaire sont les sommets des pyramides. Mais sous les ardents rayons du grand astre qui réchauffe et vivifie toutes choses, les fastueux tombeaux des Pharaons restent froids, lugubres et inféconds dans l'impassibilité de la mort.

“ C'est l'image saisissante de la stagnante immobilité des peuples orientaux qui n'ont pas voulu se soumettre à la loi du Christ.

“ Mais il n'en est pas ainsi des peuples de l'Occident. Deux traits caractéristiques les distinguent: c'est le mouvement et la vie. Ils ne sont pas assis à l'ombre de la mort; ils sont debout, ils marchent à la lumière de ce nouveau soleil que le Christ est venu allumer sur terre et auquel il a donné son nom: le Christianisme.

“ A mesure que cet astre radieux poursuit sa carrière vers l'extrême Occident que nous habitons, les profondeurs des solitudes s'illuminent, et l'on voit perpétuellement naître et se développer sous ses rayons bienfaisants des germinations nouvelles.

“ Il n'y a guère plus de deux siècles que Mgr de Laval est venu jeter en terre, sur les rives du St Laurent, la précieuse semence d'une église nouvelle, et Dieu sait par quelles tempêtes fut assailli à certaines époques l'arbre mystique qu'il arrosa de ses sueurs.

“ Mais les germinations que les eaux du baptême ont une fois baignées ne se flétrissent jamais complètement. Elles pâlissent, elles s'étiolent quelquefois; mais elles gardent dans leurs racines un reste de sève qui peut encore monter, ramener la vie sous l'écorce du tronc, et faire épanouir dans les rameaux de nouvelles floraisons.

“ C'est ce qui fait la supériorité de la germination religieuse sur la germination civile et politique, et dans aucune histoire peut-être le contraste entre les deux n'est plus frappant que dans la nôtre.

“ Voyez plutôt ce que sont devenues les œuvres des deux puissances créatrices auxquelles notre pays doit son origine. Le roi de France était puissant, et il était représenté ici par des gouverneurs et des soldats; le Pontife de Rome était faible, et il envoyait sur nos rivages l'évêque de Pétrée et quelques religieux pauvres.

“ Or un siècle plus tard, la germination politique dépérissait misérablement pendant que la germination religieuse continuait de croître; bientôt l'œuvre du roi de France tombait en ruine, et nous pleurons aujourd'hui sur son tombeau si l'œuvre du Pontife ne l'avait pas sauvée. Oui, c'est un fait indéniable, que les impies eux-mêmes ne peuvent pas constater: l'œuvre du Pontife, en subsistant, a sauvé dans notre pays l'œuvre du Roi. L'immortalité de l'Eglise a converti l'Etat de son manteau, et si les vaincus d'hier deviennent les vainqueurs de demain, si l'avenir voit jamais fleurer sur nos bords une France nouvelle, c'est l'Eglise qui l'aura faite.

“ Poursuivez encore le contraste, et voyez combien de temps subsistent les institutions politiques dans notre pays, si remarquable pourtant par sa stabilité.

Qu'est devenue notre constitution de 1791? Que reste-t-il du régime qu'on nous a imposé en 1841? Combien d'années encore subsistera la constitution que nous nous sommes librement donnée en 1867? En est-il parmi vous qui puissent m'assurer qu'elle durera seulement vingt ans?

“ Ah! messieurs, les institutions civiles et politiques appartiennent à l'ordre des choses qui passent, tandis que les institutions religieuses sont intimement liées à l'ordre des choses permanentes. Le temps n'appartient pas à César, mais à Dieu. Voilà pourquoi la

l'Eglise et l'Etat doivent rester unis, afin que l'immortalité de l'une corrige l'extrême variabilité de l'autre. Voilà pourquoi la fondation de Mgr de Laval a traversé plus de deux siècles d'orages et de luttes, sans rien changer à sa constitution, à sa forme, ni à sa doctrine, mais en se développant toujours et en grandissant merveilleusement.

" Quand Louis XIV, à l'apogée de sa gloire, présentait au Souverain Pontife pour être envoyé au Canada l'abbé Montmorency-Laval, il ne soupçonnait pas, sans doute, ou du moins il ne prévoyait pas que l'humble missionnaire allait fonder en Amérique une dynastie qui durerait plus longtemps que la sienne. Et cependant, aujourd'hui, quand la race du Roi Soleil est éteinte, quand son dernier représentant vient d'être proscrit de France et mange le pain de l'exil, on voit ici tout un peuple acclamer le quinzième successeur de Mgr de Laval, créé Cardinal !

" Comme on voit la plante dans le mystérieux travail de sa fécondation sortir de terre, s'élever, s'épanouir en feuillage et se couronner d'une fleur, comme on voit le palais et le temple, solidement assis dans les entrailles du sol, superposer leurs étages, leurs voûtes, leurs colonnades et leurs décors, et se couronner enfin d'un dôme, ainsi l'on a vu l'Eglise du Canada s'édifier lentement, grandir, et se couronner enfin de la haute dignité cardinalice !

" O Laval ! O Plessis ! Dormez en paix dans les reflets d'une gloire que vous n'avez pas cherchée ! Votre œuvre a grandi avec l'apothéose que la postérité vous prépare. L'édifice dont vous avez jeté dans notre sol les fondations puissantes a reçu aujourd'hui son couronnement !

" II. Et vous tous, leurs successeurs, qui recueillez les fruits des semences qu'ils ont déposées en terre, Cardinal, Archevêques et Evêques, qui formez la véritable couronne de l'Eglise du Canada, vous n'oubliez pas que vos obligations et votre responsabilité grandissent avec les honneurs qui vous incombent.

" Placés au-dessus de nous, soyez, comme dit Saint Bernard, la Providence de ceux qui sont en bas. Soyez leurs conseils, leurs secours, leurs serviteurs. Gouvernez pour servir. Ce n'est pas moi qui parle, c'est saint Bernard.

" Faites de nous une nation d'élite à la hauteur de la mission qui l'attend ; car la noble mission du Canada n'est pas une chimère.

" Le 19ème siècle est un siècle de transition où la lutte du bien et du mal est indécise ; mais le 20ème verra le triomphe du bien. Quand les peuples auront fait l'expérience de toutes les théories scientifiques et de toutes les utopies politiques du jour, quand ils auront côtoyé tous les abîmes et subi tous les désastres, ils se retourneront vers la vérité chrétienne et l'acclameront.

" Or dans cet avenir glorieux qui se prépare, l'Amérique et, plus particulièrement notre patrie, devront jouer un grand rôle. Préparez-nous pour cette grande mission de la France d'Amérique dans l'avenir du monde.

" N'oubliez pas d'ailleurs que le principal caractère de l'Eglise dont vous êtes les chefs est l'universalité. Non seulement elle prétend remplir toute la durée des temps, mais elle veut envahir tout l'espace et conquérir toutes les nations.

" Votre apostolat universel s'est manifesté dès le Cénacle qui fut ébranlé par un grand vent, et dans lequel des langues de feu descendirent sur la tête des hommes choisis dont vous êtes les continuateurs.

" Or le grand vent, c'est le messager qui porte au loin sur ses ailes la parole évangélique ; c'est la force qui conduit les navires à travers les océans, et qui va répandre sur les terres lointaines les germes des plantes et les semences de la vérité. Les langues symbolisent la parole de Dieu, et elles sont de feu parce qu'elles portent avec elles la lumière et l'amour !

" Eh bien ! Messieurs, il est à l'Ouest et au Nord du continent américain des tribus encore infidèles et des terres encore sauvages. De vastes champs sont encore ouverts à votre zèle apostolique et dans un avenir plus ou moins rapproché, l'Eglise du Canada étendra vers le Septentrion et vers l'Occident des ramifications nouvelles.

" De nouveaux diocèses seront créés, de nouveaux évêques seront choisis, et bientôt de l'Atlantique au Pacifique leurs voix généreuses et fidèles s'appelleront et se répandront. Comme des sentinelles rangées de distance en distance elles répèteront aux heures des ténèbres la parole lumineuse, le mot d'ordre, qui leur viendra du général en chef, l'Evêque de Rome.

" Car Rome est la patrie universelle. C'est le *home* de l'Américain comme de l'Européen, du Canadien comme de l'Italien, des enfants d'Albion comme des fils de Saint Patrice. C'est de là que vient le vrai *home rule* sous l'empire duquel les nations vivent, et survivent quand on croit les avoir tués !

Rome n'appartient pas à un parti, ni même à une nation. Elle appartient à toutes les races, elle est la mère de toutes les nations. Elle ne refuse à aucune ses lumières, et elle ne proscrit aucun progrès véritable, ni aucune liberté légitime. Ceux qui croient voir un antagonisme entre son autorité et la liberté la méconnaissent, ou n'ont par la vraie notion du progrès social Car les deux principaux éléments de ce progrès sont l'autorité et la liberté—l'autorité qui assure l'ordre, et la liberté qui produit le mouvement. Certes, l'amour de la liberté est un sentiment naturel de l'homme, et il est profondément gravé dans son cœur. On aime la liberté comme on aime la nature, comme on aime sa patrie.

" Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il faille n'avoir aucun supérieur pour être libre. Comme dit Bossuet, " où il n'y a pas de maître tout le monde est maître, et où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.

" Le mot latin *liber* ne veut pas dire seulement *libre* mais *enfant*. La liberté, c'est donc la condition de fils opposée à celle d'esclave. Etre libre, c'est avoir un père pour maître. Ce n'est pas être affranchi d'obéissance et de subordination, c'est être soumis à l'autorité d'un père, au lieu d'être courbé sous le joug d'un tyran.

" Sous l'empire du droit antique, les esclaves étaient des choses, et on en disposait de la même manière. Etre libre, c'est être une personne, ayant un nom dans la famille, ayant une place au foyer. C'est pouvoir appeler son chef son père, et les autres sujets ses frères. C'est avoir droit d'être traité comme un fils !

“ Eh bien ! Messieurs, cet idéal de la liberté dans ses rapports avec l'autorité il est réalisé dans la constitution de l'Eglise chrétienne.

“ Quand son chef véritable, le Christ, nous a enseigné à prier en disant : “ Notre père qui êtes aux cieux ... ” il nous a affranchis de l'esclavage ; il a proclamé la vraie fraternité, la vraie égalité, et la vraie liberté !

“ Aussi l'Ecriture, en racontant son ascension au ciel prononce-t-elle cette parole remarquable : *et ascendens in altum captivam duxit captivitatem*, et remontant au ciel il a entraîné la captivité captive. Quelle image pittoresque et saisissante dans cet éloge du grand libérateur du genre humain !

“ Lorsque les conquérants dont l'histoire exalte les hauts-faits revenaient de leurs lointaines expéditions, ils traînaient derrière leur char de triomphe des rois enchaînés et des populations captives. Mais ce n'est pas ainsi que le Christ a célébré son triomphe.

“ Plus fort qu'eux tous, et, sans armées, il a su conquérir l'univers ; mais ce ne fut pas pour réduire l'humanité en esclavage, ce fut pour l'affranchir ; et afin qu'elle fût libre à jamais, il a traîné derrière son char en remontant au ciel la captivité captive.

“ Ah ! chantez sa gloire, millions d'esclaves qu'il a faits libres ! Tombez à ses genoux, femmes chrétiennes que ses enseignements ont réhabilités ! Dresser-lui des autels, peuples qu'il a délivrés du joug des tyrans !

“ Voilà comment le Chef invisible de l'Eglise a compris la liberté, et comment il l'a ressuscitée quand elle était morte ? Voilà comment il a su être Père, tout en proclamant qu'il était le Maître ! Or celui qui le représente visiblement sur cette terre est également un père, et le plus ardent défenseur de la liberté ! Que dis-je ? Il en est aujourd'hui le martyr.

“ Montrons nous donc toujours ses enfants, et nous continuerons d'être libres et de grandir sous l'autorité de ceux qu'il a chargés de nous gouverner et qui nous transmettent ses enseignements. L'Eglise a été notre salut dans le passé. Elle sera notre gloire, notre grandeur, et notre prospérité dans l'avenir.

“ III. Et maintenant, au nom de mon pays, permettez moi de vous confier un message, ô vous que l'immortel Léon XIII a envoyé vers nous. Lorsque vous retournerez vers lui pour lui rendre compte de votre honorable mission, assurez-le de notre amour filial pour sa personne, de notre admiration pour ses œuvres, et de notre soumission entière à son autorité.

Exprimez-lui notre reconnaissance. Car nous comprenons qu'il a voulu non-seulement récompenser le mérite personnel de notre nouveau dignitaire, mais aussi reconnaître la foi et la fidélité de toute une race, et la rapprocher davantage de son cœur paternel.

“ Dites-lui que vous avez trouvé ici un petit peuple qui grandit à l'ombre de l'Eglise de Rome, et qui sait unir la jouissance de toutes les libertés légitimes aux vieilles traditions d'honneur, d'ordre social et de foi.

“ Dites-lui enfin que vous avez vu reflourir sur la terre Américaine la France des anciens jours, une petite fille de la fille aînée de l'Eglise, toute brillante encore des promesses et des espérances du jeune âge, et s'acheminant sous l'égide d'Albion, par le libre développement de ses forces, sans secousse ni violence, vers la maturité et l'émancipation. ”

La procession.

Le lendemain, dès cinq heures du matin, toute la ville de Québec était debout ; la foule se dirigeait vers le palais du cardinal, et bientôt les rues avoisinantes étaient remplies d'une population anxieuse de voir passer la procession. La procession s'est organisée en marche vers 9 heures, dans l'ordre suivant :

Un détachement de l'Ecole de Cavalerie.
Corps de musique du 8e Bataillon.
Elèves externes du Séminaire de Québec.
Association des Ferblantiers.
Association des Bouchers.
Union des Boulangers.
Association des Cordonniers.
Société des Tailleurs de Cuir.
L'Union des Mégissiers.
L'Union des Menuisiers.
Société des ouvriers du Port No 5.
Société de Bienfaisance des peintres.
L'union typographique No 160.
L'Union typographique No 159.
La Société de Bienfaisance française.
La Société de Bienfaisance des ouvriers.
L'Union St Joseph de St Jean-Baptiste de Québec.
L'Union St Joseph de Charlesbourg.
L'Union St Joseph de Lévis.
L'Union St Joseph de St Roch.
L'Union St Joseph de St Sauveur.
L'Union St Joseph de Beauport.
L'Union St Joseph du village de Lauzon.
Chœur de la congrégation de St Roch.
Chœur de l'orgue de l'église de St Roch.
Garde d'Honneur du Sacré Cœur de Sillery.
La Société Ste Cécile.
L'Union Musicale.
L'Union Commerciale de Québec.
Congrégation des jeunes gens de St Sauveur.
Congrégation des hommes de St Sauveur.
Congrégation de St Roch.
Congrégation N.-D. de Québec.
L'Institut Canadien.
St Patrick's Total Abstinence Society.
St Joseph Society.
St Patrick Litterary Institute.
Irish National Association.
Société St-Jean Baptiste de Lévis.
Société St-Jean Baptiste de Charlesbourg.
Société St-Jean Baptiste de Ste Foye.
Société St Jean Baptiste de St Sauveur.
Société St-Jean Baptiste de Québec.
Le Conseil de ville de Québec.
Le Collège des médecins.
La Chambre des notaires.
Le Barreau.
La Presse associée de Québec.
L'Université Laval.
Le commandant et les officiers de la milice.
Les membres de l'Assemblée Législative.
Les membres du Conseil Législatif.
Le Conseil Exécutif de la Province de Québec.
Les membres de la Chambre des Communes.
Les juges puisnés de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour Supérieure.

Les juges de la Cour Suprême.
 Les Sénateurs.
 Les Juges-en-chef.
 Les membres du Conseil Privé.
 Corps de musique de la Cité (Montréal).
 Un détachement de l'École de cavalerie.

Venaient ensuite les Zouaves pontificaux dont une partie faisait la garde d'honneur autour des voitures des prélats.

Dans la première voiture à quatre chevaux, se trouvait le cardinal à droite et l'ablégat à gauche. Dans la seconde Mgr Lynch, archevêque de Toronto et M. le grand vicaire Légare; le comte Gazzoli, le garde-noble, en grand uniforme, occupant le siège de devant. D'autres voitures contenaient chacune deux évêques. En voici les noms :

Messeigneurs Leray, archevêque de la Nouvelle Orléans; Fabre, archevêque de Montréal; Corrigan, archevêque de New-York; Taché, archevêque de St-Boniface; Duhamel, archevêque d'Ottawa; Rodgers, évêque de Chatham; Carbery, évêque de Hamilton; Lorrain, évêque de Pembroke; Sweeney, évêque de St Jean du Nouveau-Brunswick; Walsh, évêque de London, Ontario; Cameron, évêque du Cap Breton; Langevin, évêque de Rimouski; A. Racine, évêque de Sherbrooke; D. Racine évêque de Chicoutimi; Moreau, évêque de St Hycinthe; Gravel, évêque de Nicolet; O'Mchsney, coadjuteur apostolique de Toronto; Grandin, évêque de St-Albert; O'Brien, évêque d'Halifax; McIntyre, évêque de Charlottetown.

Les autres membres du clergé suivaient; ils étaient tellement nombreux qu'on évalue leur nombre à plus de 400

Après avoir parcouru quelques rues de la ville, à travers des arcs magnifiques, la procession arriva sur le terrain des Jésuites, en face de la Basilique. Là elle s'est arrêtée et les prélats sont montés sur le kiosque où ils ont revêtu leurs habits pontificaux, en présence d'environ 25,000 personnes.

La procession s'est alors mise en marche pour se rendre à la Basilique. A ce moment le joyeux carillon des cloches de la Basilique donnait le signal de la grande cérémonie religieuse qui devait s'accomplir pour la première fois au Canada. La batterie de campagne a alors tiré une salve de cent coups de canon.

A la Basilique.

Les prélats firent leur entrée à l'église, aux sons de la marche cardinalice. En tête, s'avancait Mgr Taché qui devait officier, suivi de vingt-et-un évêques. Venaient ensuite Mgr Lynch, chargé par le Saint Père de remettre la barrette au nouveau cardinal, le garde-noble, sabre nu; deux prêtres portant le plateau où reposait la barrette; l'ablégat pontifical, Mgr O'Brien, le porte-croix et ses deux acolytes, et enfin le cardinal Taschereau, ayant à ses côtés Mgr O'Brien archevêque d'Halifax et le Rév. Père Pilen, supérieur des Rédemptoristes.

En arrivant au sanctuaire, Son Eminence fut conduite au trône du côté de l'Épître; l'ablégat au trône du côté de l'Évangile. Devant lui, sur une table, fut placé la barrette, auprès de laquelle le garde-noble se tint en faction pendant toute la cérémonie. Les évêques se placèrent des deux côtés de l'autel.

La grand'messe fut chantée par Mgr Taché, ayant pour prêtre assistant M. le Grand-vicaire Edmond Langevin de Rimouski, et pour diacones d'honneur les grands-vicaires Laurent de Toronto, et Routhier d'Ottawa.

Après la messe, le sermon a été donné par Mgr Gravel, évêque de Nicolet. Voici un résumé du sermon de Sa Grandeur :

Il prit pour texte : *Tu eris super domum meam, uno tantam regni solio te precedam*. Vous serez désormais préposé à ma maison et je ne vous précéderai que de la hauteur des degrés du trône.

Eminence, mes frères.

Un grand roi vivait du temps d'un illustre patriarche, qui s'était illustré par sa sagesse et qui souvent l'avait aidé de ses conseils dans les jours mauvais. Saisi d'admiration pour cet homme, il dit à ses conseillers : " Où trouverons-nous un homme pénétré de l'esprit de Dieu comme celui-là ? " et se tournant vers le patriarche : " Vous serez, dit-il, préposé à ma maison et je ne vous précéderai que de la hauteur des degrés du trône. "

Aujourd'hui, c'est cette même parole qu'un illustre délégué de l'Eglise redit au nom de son maître à celui qu'il a fait cardinal : Vous serez l'un des 72 chargés du troupeau d'Israël. A cette hauteur vous ne verrez plus dans l'église rien d'humain au-dessus de vous; il n'y aura que le représentant de Dieu.

Telle est cette sublime dignité que nous sommes venus vénérer dans la personne du cardinal archevêque de Québec. Le cardinal est le premier après le Pape, l'aide du vicaire de Jésus-Christ. On lui ouvre la bouche pour qu'il parle haut dans les conseils de l'Eglise. On lui met un habit rouge pour que cette couleur de sang lui rappelle qu'il doit un jour verser son sang au besoin pour la cause de l'Eglise. Il aide le Pape et coopère à son élection.

C'est de ses rapports avec le Souverain Pontife que la dignité cardinalice tire sa raison d'être. Tout ici respire la personne du chef de l'Eglise. Ranimons notre foi au souvenir de ces admirables cérémonies. Dieu ne veut pas qu'on sorte de ces imposantes solennités sans en rapporter un avantage spirituel.

Le Pape est le fondement de l'Eglise. Qu'on écarte le Pape et il n'y a plus d'Eglise, il n'y a plus que des agglomérations d'individus. Dans l'Eglise, ce fondement est le principe direct de l'activité. Celui-là seul qui a reçu les clefs, celui-là seul qui a le droit d'ouvrir et de fermer a droit à la soumission de tous. Dans un édifice matériel, le fondement est inerte; s'il chancelle, l'édifice chancelle. Il n'en est pas de même de l'église, le fondement donne au reste le mouvement et la vie.

Au printemps des ruines religieuses semées par la révolution française, un schisme éclata qui divisa les esprits et rompit l'unité, mais ce schisme fut de courte durée. Il disparut bientôt et l'autorité souveraine de l'Eglise fut de nouveau reconnue.

Le Pape est docteur infallible. Seul le berger d'un troupeau doit désigner les pâturages.

L'obéissance doit être plus grande au Pape en matière de foi qu'en matière de discipline, car seul il a le privilège d'une inerrance qu'aucune contradiction de sa part ne met en défaut, d'une absolue rectitude.

Il faut admettre la vérité doctrinale de l'infaillibilité du Pape ou rouler d'abîme en abîme jusqu'à ce qu'on dise avec l'insensé : " Il n'y a pas de Dieu. "

Platon un jour s'écriait : Il faut attendre qu'un Dieu descende du Ciel pour enseigner les hommes. Ce Dieu est venu, il a enseigné toute vérité et pour que cette vérité pût arriver intacte jusqu'au dernier des hommes, il l'a gravée dans le cœur de son premier disciple.

Ces grandes prérogatives du Pape, absolues en soi, ne s'exercent cependant presque jamais en fait, qu'avec l'aide du collège des cardinaux qui forme une cour sacrée autour du Pape, l'aréopage auguste, l'illustre sénat de l'Eglise, la gloire des nations catholiques.

Au sénat de l'Eglise comme au sénat romain incombe donc la mission de gouverner le monde, mais ce n'est plus pour faire peser sur ce dernier le frein de l'oppression brisée aux mains du paganisme, et le sénat de l'Eglise n'est plus que le sénat du prince de la paix.

L'Eglise n'est plus, selon la belle expression de Saint-Thomas, que l'empire romain spiritualisé. La Rome ancienne a poussé sa domination jusqu'aux limites du monde connu. La Rome moderne embrasse tout le monde. Des profondeurs du Nouveau-Monde où les têtes les plus fières et les plus libres se courbent, subjuguées par l'ascendant de l'amour, jusqu'au point de sacrifier et la volonté et l'intelligence, un prince se lève aujourd'hui pour prendre place au Conseil du Pape et celui qui lui apporte la barrette a traversé plus de mers que n'en ont traversé les ambassadeurs de la Rome antique.

Le Canada catholique est aujourd'hui plus connu, grâce au Pape. Honneur donc au Souverain Pontife qui a choisi un prince parmi nous. Sa grande bonté a glorifié la foi des Canadiens, la fermeté de leur attachement à l'Eglise. Nous aimons Dieu, son représentant sur la terre, son clergé, notre mère dans le passé, notre espérance dans l'avenir et notre vive préoccupation d'aujourd'hui.

Vous êtes, Eminence, le digne chef de l'Eglise du Canada et votre attachement à l'Eglise a été béni par le Pape lui-même. Vieille cité de Champlain, quelle gloire te couvre aujourd'hui ! Tu fus le centre de la foi catholique, vois comme le Roi de la terre vient te visiter royalement.

S'adressant ensuite directement à l'ablat, le prédicateur lui offre les remerciements du Canada catholique et le salue comme messager de la bonne nouvelle, il le charge d'assurer le Souverain Pontife de notre amour, de notre inébranlable fidélité. Il voit la preuve dans l'élan général de la population aujourd'hui, ainsi que dans l'attitude des Chambres de la législature en rapport avec l'événement du jour.

Il fait ensuite un éloge habilement amené du cardinal et demande qu'il soit permis au peuple d'acclamer le chef de l'Eglise canadienne. Il dit un mot en passant de la création des nouveaux archevêchés et termine en faisant des vœux pour le succès des intérêts religieux dans ce pays.

Après le sermon, a eu lieu les cérémonies de la collation de la barrette, Mgr Lynch, mitre en tête, a pris place sur un fauteuil en avant du chœur, vis-à-vis le trône de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

M. l'abbé Marois a alors donné lecture, en latin et en français, du document suivant :

A Notre Vénérable Frère Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, Agrégé, dans notre récent Consistoire, à l'ordre des Cardinaux, Léon XIII Pape, Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Elevé, par la miséricorde de Dieu et malgré nos faibles mérites, sur le Siège Apostolique, et, suivant les devoirs que Nous impose Notre charge, plein de sollicitude pour le bien de l'Eglise Catholique, Nous avons surtout à cœur que le Collège de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte-Eglise Ro-

maine, se compose d'hommes très-distingués, comme le requiert la dignité de cet Ordre très illustre. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de vous enrôler dans cet Ordre ; en effet, votre piété remarquable, votre science, votre zèle pour la foi catholique et les autres vertus qui brillent en vous et que nous pourrions citer, Nous donnent l'espérance que votre ministère sera d'une grande utilité et servira d'ornement à l'Eglise de Dieu. Vous ayant donc créé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Nous vous envoyons par Notre Cher Fils, Henri O'Brien, Notre Camérier surnuméraire, l'un des insignes de cette sublime dignité, à savoir la barrette de pourpre, afin qu'après avoir respectueusement reçu cette éclatante distinction de la pourpre, vous compreniez que vous avez été élevé à la dignité de Cardinal et que par conséquent, vous devez en face des dangers à affronter pour l'Eglise de Dieu, demeurer imperturbable et invincible jusqu'à l'effusion précieuse de votre sang en présence du Seigneur. Nous désirons vivement et en considération de l'insigne qu'il doit vous remettre et à cause de Nous, que vous receviez avec bienveillance et que vous rendiez tous les services possibles à celui que Nous déléguons vers vous. Mais Nous voulons que, avant de recevoir la barrette, vous prêtiez le serment que vous présentera le dit Henri O'Brien et que, après y avoir apposé votre signature, vous Nous le fassiez remettre soit par le même Délégué, soit par une autre personne.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7e jour de juin 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI

Son Excellence Mgr O'Brien, l'Ablat du Saint-Père, a prononcé, en latin, en français et en Anglais le discours qui suit :

Eminentissime Prince, Illustrissime Prélat,

Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII m'a fait l'honneur de m'accréditer auprès de Votre Eminence pour lui présenter les insignes de la dignité Cardinalice. Je viens accomplir aujourd'hui sa volonté suprême en vous remettant la Barrette rouge que Sa Grandeur l'Archevêque de Toronto posera sur la tête de Votre Eminence au nom du Souverain Pontife. L'élevation à la dignité de Cardinal est pour Votre Eminence un honneur personnel, un témoignage de haute estime de la part de Sa Sainteté.

Le regard vigilant du pasteur universel vous a suivi, Eminence, dans votre carrière de charité, il a admiré votre prudence, votre dévouement au St Siège, vos labours incessants dans l'intérêt de l'Eglise, votre zèle ardent pour le salut des âmes.

Par cet acte souverain le Saint Père manifeste aussi son amour paternel pour le Canada, et honore d'une manière toute particulière les deux races qui ont apporté la foi dans cette contrée, et l'y maintiennent avec tant de fidélité.

L'une est cette chevaleresque race gauloise dont Votre Eminence est issue et qui porte avec fierté le titre glorieux de Fille Aînée de l'Eglise. L'autre est la race antique venue de notre Chère Ile des Saints, race vaillante dont les fils ont toujours été fidèles à notre sainte religion. Dispersés par la Providence de Dieu sur toute la terre ils sont partout les apôtres intrépides et infatigables de la vertu et de la foi.

Au Canada ces deux races vivent aujourd'hui dans l'union la plus parfaite, ils ne forment qu'une seule nation, nation admirable par sa fermeté dans la foi, son amour pour l'Eglise, son inébranlable attachement à la personne du Successeur infaillible de Pierre.

Et maintenant, Eminence, j'ai l'honneur de remettre à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Toronto les lettres pontificales qui la nomment Représentant du Souverain Pontife en cette circonstance solennelle et l'autorisent à placer sur la tête de Votre Eminence cette Barrette rouge, insigne d'honneur pour vous-même et titre de gloire pour le noble peuple du Canada.

A Notre Vénérable Frère Jean Joseph Lynch, archevêque de Toronto, etc. Léon XIII Pape.—Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Marchant sur les traces de Nos Prédécesseurs les Pontifes Romains, Nous avons toujours eu à cœur que le Sénat des Cardinaux fut composé d'hommes dont l'esprit religieux, la vertu et les mérites fussent en harmonie avec l'éclat et la suprême dignité de ce Collège. Cette considération Nous a dernièrement déterminé à créer Cardinal de la Sainte Eglise Romaine Notre

Vénérable Frère, Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, dont la piété, la science, le dévouement à ce Saint-Siège Apostolique, le zèle et l'habileté à cultiver le champ du Seigneur, Nous ont été tellement manifestés que Nous l'avons jugé digne de recevoir un si grand honneur. Comme il s'agit maintenant de choisir quelqu'un qui soit chargé de lui imposer la barrette, insigne de la dignité qu'il a obtenue, Nous avons pensé, Vénérable Frère, à vous confier cette fonction à vous qui êtes à la tête d'une Eglise très illustre et dont le respect envers Nous et envers la Chaire du Bienheureux Pierre est tel que Nous avons la certitude de ne pas vous voir en cela frustrer Notre attente. Puisqu'il en est ainsi, Nous vous chargeons, Vénérable Frère par la teneur des présentes et en vertu de Notre Autorité Apostolique d'imposer en Notre nom et dans son Eglise Métropolitaine, suivant tous et chacun des rites prescrits par la Sainte Eglise, à Notre cher Fils, Alexandre Taschereau, créé Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, la barrette de pourpre que Nous lui envoyons par Notre cher Fils, Henri O'Bryen, Notre Camérier surnuméraire, et Nous vous accordons et octroyons par les présentes et en vertu de la même autorité apostolique, toute et chacune des facultés nécessaires et opportunes, Nonobstant, etc.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7e jour de juin 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

Prenant alors la parole, Mgr Lynch s'est exprimé en ces termes :

Très Révérend et Illustre Ablégat,

Je vous prie d'exprimer à Sa Sainteté Léon XIII, le Pasteur suprême non moins distingué par sa science que par sa prudence, mes plus sincères remerciements pour le grand honneur qu'il m'a conféré en me choisissant pour représenter sa personne sacrée et imposer à notre Très Révérend et bien-aimé frère, l'Archevêque de Québec, les insignes de la grande dignité du cardinalat. De plus, vous voudrez bien dire à Sa Sainteté que son génie étonnant, qui lui fait diriger avec tant de sûreté la barque sacrée du bienheureux Pierre à travers les écueils de la mer agitée de ce monde, l'a fait l'égal de son Très Illustre Prédécesseur Léon le Grand, et que si son nom est glorieux dans le monde entier, nulle part il ne l'est plus que dans notre heureux pays.

A vous aussi, Très Eminent Prince, nous avons une dette de reconnaissance pour l'honneur que vous nous avez fait en nous choisissant pour vous conférer la consécration épiscopale. Je suis heureux de voir cette œuvre couronnée d'une nouvelle gloire, par l'ordre du Souverain Pontife.

Je vous félicite, ô Eglise de Québec, mère de tant d'Eglises; car aujourd'hui vous voyez un de vos fils les plus savants et les plus zélés mis au nombre des princes illustres qui forment le sénat de l'Eglise du Christ.

Et vous, ô saint fondateur de cette église, vous qui, à travers de nombreuses tribulations et de nombreux combats, avez semé dans les larmes le grain de la vraie foi, vous avez moissonné dans la joie et maintenant couronné dans le Ciel, vous vous réjouissez avec nous ici-bas.

Cette nation celtique qui dès le commencement pouvait être regardée comme une vigne croissant sans culture et qui, comme par instinct, honorait ses prêtres d'un si grand respect, à peine fut-elle greffée à la vraie vigne qui est le Christ, qu'elle les a vénérés jusqu'au culte.

Cette vigne a produit deux branches dans le Nouveau Monde, l'une les Français, l'autre les Irlandais. Ces deux peuples furent préparés de manières différentes à répandre la vraie doctrine; l'un par des persécutions héroïquement soutenues par l'amour du Christ, l'autre par son zèle ardent pour la conversion des sauvages. Tous deux au reste demeurant fermement attachés à la Foi Catholique et fidèlement unis dans leur loyauté au Saint Siège.

En terminant, il me sera permis de dire que la noble Puissance du Canada se réjouit beaucoup de l'honneur conféré par le Souverain Pontife, à l'ancien et vénérable siège épiscopal de Québec.

Son Eminence a fait la réponse suivante :

Monseigneur,

Il y a quinze ans, dans cette même basilique de N.-D. de Québec, je m'agenouillais aux pieds de Votre Grandeur pour recevoir l'onction pontificale et la mitre épiscopale. Je suis

heureux de voir que le Souverain Pontife ait choisi Votre Grandeur pour imposer aujourd'hui sur ma tête l'insigne de la dignité cardinalice.

Ce sera pour moi un nouveau motif de reconnaissance et d'attachement filial envers le digne Pontife qui depuis un quart de siècle gouverne avec tant de sagesse et de prudence l'importante province ecclésiastique de Toronto.

Vénérables confrères dans l'épiscopat,

Je ne saurais vous exprimer dignement les sentiments de ma reconnaissance pour l'empressement avec lequel vous êtes venus rehausser l'éclat de cette cérémonie.

Mieux que personne vous comprenez, vous sentez la pesanteur du fardeau dont nous sommes chargés. C'était déjà pour moi un poids au-dessus de mes trop faibles épaules; un acte de la souveraine autorité du Vicaire de Jésus-Christ, à qui nous devons obéissance, m'impose une nouvelle responsabilité en proportion avec la sublimité de cette dignité dont je suis revêtu; je dois compter sur vos ferventes prières afin d'obtenir les grâces dont j'ai plus besoin que jamais.

Et vous, messieurs les membres du clergé qui êtes en même temps nos collaborateurs, notre appui et notre gloire par votre dévouement, soyez les bienvenus.

Faites-vous un devoir de joindre vos prières à celles de vos évêques afin que tous ensemble nous obtenions plus sûrement et plus abondamment les grâces dont nous avons tous besoin.

Mes chers Frères,

C'est votre foi et votre attachement au Saint Siège que le Souverain Pontife a voulu reconnaître et récompenser en appelant un enfant du Canada à la sublime dignité de Cardinal.

Cette foi et cet attachement, vous en avez donné des preuves bien sensibles à l'occasion de la solennité qui nous réunit en ce moment.

Montrez-vous toujours dignes de cette haute estime dont vous jouissez auprès du Souverain Pontife. Conservez comme le plus précieux des trésors ces traditions de foi et de dévouement que vous ont léguées vos ancêtres, et apprenez à vos enfants à regarder la Sainte Eglise comme une mère à qui nous devons amour, respect, obéissance, à la vie et à la mort.

Après avoir reçu la barrette, Son Eminence est allée à la sacristie revêtir le costume de sa nouvelle dignité, et quelques instants après, elle reparait avec la soutane, la cappa et la barette rouges.

Se rendant alors au pied de l'autel avec ses assistants, le cardinal archevêque a entonné le *Te Deum* que plusieurs centaines de voix puissantes ont repris avec le plus grand enthousiasme.

Après le *Te Deum*, la procession s'est reformée. A la sortie de l'église, Son Eminence est montée sur un balcon en verdure placé en face de la Basilique, et elle a donné à des milliers de personnes agenouillées, la première bénédiction cardinalice.

La procession s'est mise en marche et a parcouru plusieurs rues richement décorées, pour revenir à l'archevêché. Partout sur son passage, comme avant la messe, Son Eminence a été l'objet de nombreuses ovations; des chœurs de jeunes filles et de jeunes garçons faisaient entendre de hymnes appropriés à la circonstance; de nombreux bouquets richement préparés lui étaient présentés.

Le Banquet.

A deux heures et demie cinq cents conviés de Son Eminence le Cardinal Taschereau prenaient part à un magnifique banquet dans la vaste parterre de l'Académie de musique sur la rue St-Louis. Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques, Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, les honorables ministres des Gouvernements de la Puissance du Canada et de la Province de Québec, les Juges et autres notabilités prenaient part à ce dîner,

A la fin du repas, Mgr Lynch proposa la santé de Son Eminence le cardinal archevêque.

Son Eminence a répondu à cette santé d'une manière admirable, par un discours dont nous ne donnons ici qu'un faible résumé :

" Je suis profondément touché, dit Son Eminence, de la cordialité avec laquelle vous avez accueillie la santé proposée par Mgr l'Archevêque de Toronto.

" Ce vénérable prélat semble avoir eu pour mission spéciale de me transmettre les faveurs du Saint-Siège. En 1870, je recevais de sa main la mitre épiscopale, et en ce jour le Saint-Père se sert encore de son ministère pour m'imposer la barrette cardinale.

" Vous ne vous étonnez donc pas que son cœur paternel lui ait inspiré des éloges et des compliments contre lesquels la piété filiale et la reconnaissance m'empêchent de protester.

" Pour en détourner votre attention, laissez moi vous résumer quelques pages de notre histoire religieuse.

" Mgr de Laval mit des mois entiers à remonter le fleuve dont il contemple à loisir les rivages parfois escarpés, toujours couverts de forêts épaisses. Son cœur d'apôtre est ému à la pensée des sauvages assis à l'ombre de la mort, et quelques fois son âme est tentée de découragement. Un jour, après avoir prié longtemps pour les fidèles confiés à ses soins, il voit en songe St Jean Baptiste patron du Canada :

" Vois-tu, dit le saint, ces innombrables paroisses qui ont pris la place des bois touffus, ces maisons de charité dont les proportions monumentales font l'admiration des touristes de la vieille Europe, ces temples splendides encore trop étroits pour cette masse de fidèles qui se rend aux solennités religieuses et patriotiques. Admire ces sentiments profonds de foi et de piété nourris et développés par tes travaux et ceux de tes successeurs. Regarde Québec, cette ville naissante, devenue mère d'un grand nombre de diocèses et de provinces ecclésiastiques. Vois-tu, sur ces hauteurs, ces immenses constructions qui étonnent ? C'est l'Université catholique qui, inscrivant ton nom, à son frontispice, couvre de son ombre bénie les jeunes gens de tout un peuple à qui elle distribue les lumières de la foi et de la raison ? Regarde encore : vois-tu ce cortège majestueux ? entends-tu ces acclamations puissantes, ce concert harmonieux de tout un peuple ivre de joie et de reconnaissance ? Les représentants de l'autorité civile se joignent aux prêtres et aux évêques ! Plus de vingt prélats se pressent dans son sein. Les hommes de cour comme les hommes du peuple, les savants comme les ignorants, acclament un personnage distingué, député vers un archevêque par l'Evêque de Rome, qui a bien voulu appeler au sénat de l'Eglise et revêtir de la pourpre cardinale un de tes successeurs ! C'est la récompense méritée par la foi d'un peuple, qui te devra son salut. Tes successeurs, il est vrai, rencontreront des difficultés. Les voies de Dieu ne sont pas les nôtres et ses œuvres croissent dans l'épreuve. Un siècle ne s'écoulera pas avant que le Canada ne passe sous une domination étrangère. Pour tout cœur bien né, la séparation est pénible ; mais ces sacrifices seront la source

de son bonheur. Ton peuple subira des revers, mais il vivra. En ce temps, le soleil ne se couchera pas sur l'empire de la Grande Bretagne. Une reine, aussi remarquable par la sagesse des conseils que par une longévité heureuse, déversera sur ton peuple les bienfaits d'une administration puissante."

" Mgr de Laval se réveille et reprend sa course et ses travaux avec un nouveau courage.

" C'est l'histoire que vous m'avez permis de raconter. A vous de la juger, à moi de vous remercier de votre attention.

" Je ne dois pas omettre de témoigner aussi ma vive, profonde et sincère reconnaissance envers tous ceux qui, sans distinction d'origine et de croyance ont contribué à rehausser l'éclat de cette belle fête nationale, par leur présence, par leurs sentiments de religieux respect.

" L'union et la concorde font la force d'une nation et on peut ajouter aussi qu'elles font son bonheur. Plusieurs fois dans le cours de cet entretien j'ai parlé du Souverain Pontife. Nous avons ici son digne représentant, un fils de la fidèle Irlande. Vous serez sans doute heureux de l'entendre vous dire combien Léon XIII aime le Canada et je suis persuadé que de retour à Rome Son Excellence Mgr O'Bryen pourra nous rendre le témoignage que nous tenons à ne point nous laisser surpasser en amour filial envers le Vicaire de Jésus-Christ."

Son Eminence a alors proposé la santé de Son Excellence l'ablégat. Voici un résumé de la réponse de Mgr l'Ablégat, à cette santé :

" Eminence, Messieurs, Messieurs,

" La cordialité et la magnificence princière de la réception qui m'a été faite dans la vieille ville de Québec m'est infiniment précieuse et je ne sais comment exprimer les sentiments dont mon cœur déborde en ce moment. Vous avez donné, Messieurs, durant ces jours de publique réjouissance, un spectacle admirable. Qu'il est beau de voir un peuple affirmer ainsi sa foi, son dévouement à l'Eglise et son amour pour le Pontife Suprême qui la gouverne avec tant de sagesse. Le Canada est bien le peuple le plus catholique du monde... après l'Irlande (Rire et applaudissements). Mais l'Irlande est une antique nation, son histoire religieuse se perd dans la nuit des temps, elle a pour elle des siècles. Tandis que vous, jeune peuple, donnez déjà à l'univers l'exemple de la fidélité, et de l'ardeur intrépide dans le service de Dieu.

" Son Eminence le cardinal archevêque m'a prié de redire au Saint-Père combien le Canada catholique est attaché à l'Eglise et à son chef. Pour m'acquitter de cette mission, je ne saurais mieux faire que de répéter les éloquentes paroles de l'orateur éminent qui nous a ravis hier soir, au cours de ce magnifique festival, couronné d'un si brillant succès. Je n'ai jamais entendu une parole plus éloquente, plus catholique et plus théologique. Je dirai donc au Saint-Père tout ce qui a ravi mes yeux et remué mon cœur. Je lui dirai qu'il compte ici des enfants fidèles à sa cause.

" Ah ! messieurs, si tous les peuples étaient comme le vôtre, la situation du Pontife, renfermé entre les murs du Vatican, cesserait bientôt d'être la honte et le malheur de notre siècle. Espérons que ces jours d'épreuves finiront bientôt. Pour vous, Messieurs, continuez à être un peuple catholique et fidèle au Pape."

L'Hon. M. Langelier, maire de Québec a prononcé un discours où il a affirmé l'esprit religieux et le dévouement à l'Eglise de la nation Canadienne.

M. Carbray, député à l'Assemblée Législative, a pris pour thème de son discours, la magnificence et la haute signification des fêtes cardinalices.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur M. Masson, sur l'invitation qui lui en a été faite par Son Eminence, a dignement couronné ce banquet par une remarquable improvisation dont nous ne donnons ici qu'un bien faible résumé :

Eminence, Messeigneurs, Messieurs,

" Les paroles trop flatteuses pour moi qu'a prononcées Son Eminence en annonçant que j'allais prendre la parole, me découragent presque d'ouvrir la bouche. Cependant, au milieu de ces fêtes inouïes, je crois de mon devoir, comme chef de l'Etat, en cette province, de dire quelques paroles.

" La modestie, Eminence, est certes une belle vertu, mais je crois qu'il est des circonstances où elle peut devenir un défaut. Et la circonstance actuelle est une de celles-là. Il me semble que je n'ai pas le droit d'être modeste pour mon pays en ce moment. Je le dirai donc avec une légitime fierté : oui, le Canada catholique a mérité l'immense honneur qui lui a conféré le Père de la catholicité. Il n'y a pas de peuple au monde qui soit animé d'un plus vif esprit religieux. La religion et les questions religieuses sont un des éléments les plus importants de notre vie nationale, et la preuve s'en trouve à chaque page de notre législation salubre.

" Je me permettrai de m'adresser à Mgr l'Ablégat du St Père et de lui dire : Monseigneur, veuillez dire au Souverain Pontife glorieusement régnant que nous sommes une nation catholique, où les privilèges et la légitime influence du clergé sur le peuple, s'allie avec la plus grande somme de liberté véritable. Dites-lui que le clergé est ici influent, parce que le peuple l'estime et l'aime. Dites lui que c'est avec l'aide et la participation de l'Eglise que l'Etat peut donner dans notre province, plus que dans toute autre, le magnifique spectacle de la liberté dans l'ordre. Quel contraste avec ce qui se passe dans la vieille Europe, où l'avalanche révolutionnaire détruit tout sur son passage. Ici, point de ruines sociales, parce que Dieu est à la base de l'édifice, et que, protestants comme catholiques, je dois le dire, ont appris à compter avec Dieu qui est le Maître et le régulateur des nations.

" En face de ce spectacle et du contraste avec celui que nous donnent les peuples européens, je ne crois pas être trop hardi, ni trop fier pour mon pays, en disant que le Canada, et particulièrement la province de Québec, est le plus radieux joyau de la tiare pontificale. "

L'illumination et les feux-d'artifice.

Donner une description de cette brillante démonstration qui s'est traduite par des feux de joie de toutes sortes et une illumination qui s'étendait partout où pouvaient se porter les regards, nous est impossible. La ville de Québec, celle de Lévis, les paroisses de St Roch, St Jean Baptiste, St-Sauveur et toutes les campagnes environnantes ont également prises une grande part dans cette manifestation religieuse et patriotique à la fois.

Maintenant que nos cœurs ont débordé de joie et d'allégresse à l'occasion de la plus imposante comme

de la plus solennelle cérémonie religieuse dont la ville de Québec ait été témoin ; qu'il nous a été donné de porter une si précieuse attention au glorieux passé de notre histoire ecclésiastique dans le pays, si bien rapportée par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et l'Hon. Juge Routhier, il nous reste un devoir à accomplir : c'est de conserver intacts cette foi et cet amour de la religion et de notre pays que nous ont légués nos ancêtres, pour mériter davantage les faveurs signalées que le Souverain Pontife ne cesse d'accorder à son Eglise et à tous ceux qui lui sont dévoués. Que ces attestations de foi et d'un profond attachement à l'Eglise dont nous avons fait preuve, ne soient pas celles d'un moment, mais de toute notre vie ; que pour l'avenir, comme par le passé, nous nous entourions des précieux conseils de notre clergé qui a fait le pays ce qu'il est aujourd'hui : religieux et patriotique à la fois.

CAUSERIE AGRICOLE

DU BÉTAIL.

Des races, de l'influence, du croisement et du régime (Suite).—Si, par un meilleur système cultural, la terre était en état de fournir au bétail une nourriture plus abondante, plus riche et plus variée, toutes les améliorations à l'égard du bétail deviendraient possibles ; les races étrangères les plus parfaites conserveraient leurs bonnes qualités. Il faudrait en outre, que les exigences de ces animaux ne dépassassent pas les besoins que l'éleveur serait à même de satisfaire. En un mot, pour réussir dans l'introduction d'une race étrangère, il faut la traiter aussi bien qu'elle l'était dans son pays d'origine, sans cela sa dégénérescence est certaine.

D'un autre côté, la race commune du pays subit également l'influence des améliorations agricoles. Si notre système de culture est amélioré, cette race commune sera soumise à un meilleur régime ; la paille disparaîtra peu à peu comme nourriture et elle sera remplacée par des fourrages tendres et succulents, ou employée hachée et mêlée à de riches fourrages au moyen de l'ensilage qui permet d'utiliser avantageusement toutes espèces de fourrages lorsque l'opération de l'ensilage est bien faite. Alors, sous l'influence de ce nouveau régime, la race commune de notre bétail se perfectionnera sensiblement.

Les animaux sont ce que la nourriture les a faits : tels fourrages, tels animaux. Ce principe fondamental, que les animaux trouvent leur propre subsistance dans les aliments dont ils se nourrissent, peut éclairer le praticien dans l'alimentation de son bétail.

Dans la culture arriérée, les jeunes animaux trouvent au pâturage, pendant l'été, une nourriture plus ou moins abondante, et leur développement est assez régulier ; mais en hiver, ces jeunes animaux étant généralement soumis au régime de la paille, leur croissance s'arrête ; au printemps, ils sont guère plus gros qu'ils ne l'étaient l'automne précédent. Ils ont donc perdu six mois dans l'année, sur leur croissance, et cette perte ne se reprend pas : ils restent petits. Le cultivateur qui croyait avoir opéré une économie sur le jeune bétail en ne lui donnant que de la paille,

est donc en perte, et une perte irréparable pour l'avenir de son troupeau.

Mais que, par une culture améliorée, c'est-à-dire une meilleure culture, l'éleveur puisse fournir à ces jeunes animaux d'abondants pâturages en été, du bon foin mêlé à du trèfle et des plantes-racines en hiver, et cela en quantité suffisante, il ne se fera pas d'arrêt dans leur croissance, leur développement sera rapide et régulier. Maintenant, que l'on continue ce nouveau régime pendant plusieurs générations, le volume de la race augmentera sans cesse, et bientôt elle deviendra méconnaissable.

Cet enseignement n'est pas une vaine théorie qui puisse induire le cultivateur en erreur; car, dans le raisonnement, il suffit de s'appuyer sur des faits qui se passent autour de nous. Personne ne l'ignore, dans quelques fermes, depuis déjà un certain nombre d'années, on s'est appliqué à améliorer la culture, et comme conséquence l'amélioration du bétail est déjà sensible. Ainsi, à n'en pas douter, l'amélioration de la culture doit être le commencement d'une exploitation agricole, et l'amélioration du bétail en est inévitablement le résultat. Il ne faut donc pas changer les rôles.

L'amélioration à introduire dans notre système de culture, doit être de former des prairies artificielles dont le produit puisse nous permettre de nourrir mieux, et en plus grand nombre, nos animaux sur une même étendue de terrain. Par une culture intelligente des prairies artificielles, il arrive qu'un cultivateur peut entretenir une quinzaine de bêtes à cornes, tandis que le voisin peut à peine en nourrir cinq à six sur des prairies de même étendue mais cultivées sans soins et par conséquent d'une grande pauvreté au point de vue de la production des fourrages: ce dernier cultivateur croirait faire une folle dépense que d'acheter des graines fourragères, ou s'il se livrait à des travaux qui pourraient presque doubler le rendement de ses prairies.

Lorsque la culture des prairies artificielles est éminemment introduite dans notre système de culture, nous devons y ajouter celle des racines alimentaires, et l'étendue de terrain qu'il faut leur consacrer doit être en rapport avec les moyens que nous pouvons disposer à l'égard de cette dernière culture. Alors avec de bons pâturages, le foin des prairies artificielles, en y ajoutant des racines alimentaires, nous ne pouvons manquer de former une excellente nourriture pour le bétail, et nécessairement celui-ci s'améliorera par lui-même.

Cette transformation peut s'opérer dans un temps très court.

Pour se convaincre des effets produits par un bon régime sur la race commune, il suffit de faire l'expérience suivante: Supposons qu'une localité ne possède que des animaux chétifs et n'élève que de faibles produits. Parmi ces animaux, prenons, par exemple, une vache possédant à un moindre degré les défauts ordinaires de la race; accouplons-la avec un taureau aussi imparfait qu'elle, et commençons immédiatement le bon régime. Pendant tout le temps de la gestation jusqu'au moment du vêlage, nourrissons bien cette vache, mais sans excès. Puis continuons ce bon régime sur le veau qu'on en obtiendra; donnons-lui une nourriture appropriée à son âge: du

bon lait pendant l'allaitement; un pâturage choisi après le sevrage pendant l'été; du foin, du trèfle et des racines pendant l'hiver. Ce régime formera un animal qui à l'âge d'un an aura autant de taille que ceux de la race bien moins nourrie, à l'âge de trois ans. Faisons cet essai sur plusieurs vaches et leurs produits; accouplons ensemble les jeunes animaux ainsi formés; continuons sur les veaux qu'on en obtiendra le même bon régime, et dès la seconde génération nous aurons des bestiaux si différents du type primitif qu'il sera difficile de reconnaître chez eux les caractères de la race à laquelle ils appartiennent.

C'est sur ces principes que se sont appuyés tous les éleveurs Anglais, dans la formation de leurs magnifiques races qui font aujourd'hui l'admiration du monde entier.

Le bon régime n'influe pas seulement sur l'augmentation de la taille; il a la même influence sur toutes les productions: la vache devient meilleure laitière, le bœuf engraisse mieux et tous donnent un produit proportionné à la quantité de fourrages qu'ils consomment. Cette heureuse influence du régime ne se fait pas sentir seulement sur les bêtes bovines, les chevaux la subissent également dans leur taille, leur forme et leur aptitude au travail; il en est de même des moutons dans leur taille, leur forme, la qualité de leur laine et leur facilité à l'engraissement; les porcs suivent leur aptitude particulière. Tous les animaux ainsi formés se distinguent par leur corps arrondi, leur poitrine plus large annonçant que tout l'appareil digestif fonctionne avec aisance et que la digestion est complète.

Amélioration de la nourriture destinée aux animaux.— Ce que nous avons à regretter et ce qui se pratique que trop dans nos campagnes, c'est la parcimonie excessive que nous apportons dans l'alimentation du bétail. Cependant nous le disons à l'honneur de ceux qui ont vivement à cœur de tirer un parti avantageux de leur culture, la force des choses a grandement modifié ces habitudes de parcimonie excessive qui fait la ruine du cultivateur qui n'a sur sa ferme que des animaux amaigris dont il ne peut tirer aucun avantage soit en viande ou en fumier qui constitue la mine d'or du cultivateur. Ce changement, nous le devons grandement à l'introduction de l'industrie laitière qui fait l'objet d'une grande émulation parmi les cultivateurs. Le cultivateur en recevant chaque mois le prix de vente de son fromage, ou de son beurre lorsqu'il est fabriqué à la beurrerie, peut mieux se rendre compte des profits qu'il peut retirer par la vente du lait; de plus l'émulation s'établit de voisin à voisin, surtout quand il s'aperçoit que son voisin, avec un même nombre de vaches et entretenues sur une même étendue de terrain, réalise plus d'argent que lui; et alors il cherche à en pénétrer la cause qui se trouve toujours dans une meilleure alimentation du bétail.

Qu'il nous soit permis de remarquer, en passant, qu'à l'égard de l'industrie laitière, soit beurre ou fromage, la fluctuation des prix pourrait être préjudiciable à cette exploitation si nous n'y apportons pas toute l'attention qu'elle mérite. Nécessairement, comme à l'égard de toutes les autres branches de commerce, il faut savoir se soumettre aux prix de

hausse ou de baisse, et savoir en tirer bon parti. Nous savons que l'année dernière, le fromage a été vendu à des prix excessivement bas, et le résultat en a été que le quart des fromageries ont été fermées, les cultivateurs ne voulant pas porter leur lait à la fromagerie. La conséquence a été que le fromage du mois de juin a été vendu, du moins à Ste-Anne, 7 cts la livre, tandis que le beurre fabriqué sur la ferme a été vendu de 10 à 13 cts la livre. Nous ne parlons pas du beurre des beurrieres qui a atteint 18 cts la livre. Voilà autant de questions qu'il importe d'éclaircir dans les réunions des cercles agricoles, nous appuyant pour les résoudre sur ceux qui ont une grande expérience de l'industrie laitière quant à ce qui se rapporte à la fabrication du beurre et du fromage, comme de leurs connaissances commerciales pour la vente de ces produits. Souvent il arrive que les cultivateurs refusent d'accepter de bons prix pour la vente du fromage à l'encontre des directeurs d'une fromagerie qui croient prudent d'accepter le prix offert. Et parfois, comme résultat il arrive que le mois suivant on subit une perte de 1 à 2 cts par livre, outre la diminution dans la pesanteur du fromage. Comme cultivateur, il faut aussi apprendre à être commerçant, étudier les prix de marchés d'une année à l'autre afin d'en tirer des conclusions avantageuses pour opérer la vente de nos produits agricoles à des prix rémunérateurs.—
(A suivre.)

Est-il pratique de faire venir des œufs à couver ?

... Pour atteindre le but que se propose tout éleveur, qui est d'améliorer sa basse-cour, en obtenant des volailles très belles et très productives tout à la fois, il faut donner des soins attentifs, non seulement à l'entretien, mais encore au choix des individus et des races.

On peut améliorer peu à peu sa basse-cour, en gardant chaque année pour la reproduction les sujets qui sont les plus beaux, qui ont les meilleures qualités, et dont l'extérieur se ressemble autant que possible. Mais cette méthode ne remplit que lentement le but que l'on a en vue, et ne peut s'appliquer avantageusement que lorsque le grand nombre des sujets se compose d'animaux dégénérés, descendants d'une bonne race. Il est pourtant possible d'améliorer aussi de cette manière une race qui n'a pas grande valeur, mais ce n'est pas ainsi qu'on lui donnera jamais de nouvelles qualités.

Pour obtenir l'amélioration en toute sûreté et plus vite que par choix, il est avantageux d'avoir recours à l'inoculation de nouveau sang, soit par des individus mâles non parents de la même race, ou par des oiseaux d'autres races, qui remplacent les coqs dégénérés de la basse-cour. L'éleveur sait très bien faire usage de cette méthode pour l'amélioration de son bétail, mais il la néglige malheureusement pour sa volaille.

Il est évident qu'on obtient des succès encore plus rapides, si l'on introduit dans la basse-cour, avec les coqs, quelques poules de la même race. En mettant peu à peu de côté les poules de l'ancienne race, on parvient en peu de temps et sans de trop grandes dépenses à posséder de bons sujets.

Mais des coqs et des poules de belles races sont toujours chers, et tout le monde n'a pas les moyens de se les procurer. Dans ce cas, il y a un moyen très simple et peu coûteux : on se procure des œufs à couver des races que l'on veut introduire.

Même pour les amateurs, qui n'ont pas besoin de regarder à une dépense plus ou moins grande, il doit être plus intéressant et plus agréable de faire éclore et d'élever eux mêmes les poussins, qui représentent l'espérance de l'éleveur, que de faire venir des sujets qui souvent, en arrivant, ne répondent pas en tout à ce que l'on s'imaginait devoir recevoir.

Nous ne nions cependant pas que les œufs peuvent souffrir par le transport, ce qui arrive lorsqu'ils sont mal emballés ou peut être maltraités en route. Du reste, nous sommes persuadé que ceux qui vendent des œufs à couver se donnent toute la peine possible, dans leur propre intérêt, pour les emballer d'une manière parfaite afin d'éviter, autant que possible, les secousses inévitables du voyage. Nous avons fait venir des œufs des Etats-Unis et de la Province d'Ontario, et la couaison de ces œufs s'est faite dans d'excellentes conditions. Nous avons exporté des œufs dans ce même but, et ceux qui les ont achetés ont été satisfaits.

Mais, même dans le cas où quelques poussins seulement sortiraient d'un envoi d'œufs assez considérable, les sujets adultes qui en proviennent coûteront en général moins que lorsqu'on en fait venir.

Quelques conseils au sujet des arrosements.

Faut-il arroser les plantes en pots ?

Cette question adressée journellement aux horticulteurs les embarrasse toujours, car rien n'est aussi vague que la définition de cette importante opération, et les personnes étrangères à la culture des plantes ne se rendent pas compte des précautions qu'il faut prendre pour bien arroser.

Mais enfin quand doit-on arroser ?

C'est ici que l'horticulteur praticien se gratte l'oreille et cherche une réponse précise.—Voici à peu près ce qu'il dira, quitte à chacun de compléter ses observations par la pratique.

Souvent on se contente de mouiller la superficie du pot sans s'inquiéter si la terre du fond est suffisamment humide ; dans ce cas, les racines de dessous sont dans un milieu trop sec, lorsque celles du collet se trouvent baignées d'humidité.—Signaler cette contravention aux lois de l'hygiène des plantes, suffit pour la faire éviter, mais nous ferons observer en même temps que l'excès d'eau est moins nuisible que son insuffisance.

En été, dans les grandes chaleurs, il sera bien de visiter chaque plante et d'arroser deux fois par jour celles dont le besoin se fera sentir,—ce sont généralement les plantes à bois mou, les plantes herbacées qui demandent à être arrosées souvent.

En hiver suivant la température, il faudra espacer les arrosements et les faire le matin de préférence, car le soir, on refroidirait trop la terre par suite de l'évaporation qui se produit immédiatement, surtout dans les endroits chauffés.—On doit, autant que possible, employer de l'eau ayant la même température que le milieu dans lequel se trouve la plante.

L'usage des engrais liquides s'est beaucoup répandu depuis quelques années.—Nous devons dire cependant qu'il y que'quefois des déceptions, surtout lorsqu'on donne ces engrais en trop grandes quantités.

Nous terminons ces conseils par une recommandation dont les ouvriers jardiniers pourront prendre leur bonne part,—l'eau est un précieux liquide qu'il faut savoir employer et ne pas distribuer à tort et à travers; — il est évident que, par des causes différentes, toutes les plantes ne sont pas altérées au même degré; — certaines espèces, comme la famille des cactés, par exemple, demandent moins d'humidité que que des hortensias ou des héliotropes; d'autres espèces supporteront beaucoup plus longtemps la sécheresse qu'une plante à feuille caduque.

En résumé, il faut bien connaître chaque plante pour lui donner l'eau nécessaire à sa bonne conservation; — cette eau, il faut la répandre sous forme de rosée et non pas brutalement, afin de ne pas dégarnir les racines supérieures, — c'est ce qui a fait dire à un célèbre horticulteur, M. Neumann, ancien directeur du jardin des Plantes de Paris: " L'arrosoir est entre les mains de l'amateur un instrument de vie et de mort. "

Emploi des eaux ménagères.

Les ménages, grands et petits, fournissent tous les jours une notable quantité d'eau grasse et chargée, dont la majeure partie provient du lavage de la vaisselle: c'est ce que nous appelons vulgairement les *eaux ménagères*.

Ces eaux possèdent toutes les qualités et les propriétés des engrais liquides les plus actifs, en raison des matières animales et végétales qu'elles contiennent en suspension; leurs propriétés fertilisantes ne sont ignorées de personne et pourtant elles sont généralement laissées sans emploi.

Non-seulement ces eaux ne sont point utilisées, mais encore elles deviennent des causes d'insalubrité en coulant dans des fossés découverts, où leur décomposition produit des miasmes délétères, sources de nombreuses maladies.

Les jardins offrent un moyen tout naturel d'utiliser ces eaux qui peuvent être recueillies tous les jours dans des seaux; puis, sans attendre leur décomposition et la production des mauvaises émanations, elles peuvent servir à l'arrosage des gros légumes. Les choux, les choux fleurs, les citrouilles, parmi les légumes, sont ceux auxquels les eaux ménagères sont les plus profitables.

L'eau de savon, coupée avec de l'eau pure lorsqu'elle est trop chargée de savon, est excellente comme engrais liquide pour les légumes communs.

Respectons les oiseaux.

Les ornithologistes modernes constatent que les oiseaux ne sont pas seulement d'agréables chanteurs mais qu'ils sont aussi l'auxiliaire de l'homme, chargé de les protéger contre la multiplication des insectes, des vers et de certains reptiles. Ils s'acquittent de cette tâche avec une ponctualité qui ne s'est jamais démentie, un courage et une ardeur qu'on

n'aurait pas cru trouver dans les êtres si faibles pour la plupart.

L'antiquité, malgré les folles rêveries qu'elle s'est trop imaginées en histoire naturelle, avait pressenti cette vérité; mais il était donné à la science moderne de prouver d'une manière irréfutable que les oiseaux insectivores sont les protecteurs de nos moissons et de nos fruits.

Chaque année, dans la belle saison, les journaux agricoles et horticoles dénoncent l'invasion des vergers et des forêts par les chenilles. La chasse des oiseaux a pour conséquence funeste de favoriser ces mêmes ravages des chenilles dans nos bois et nos jardins. Il serait bien temps cependant de mettre un terme à cet abus, qui finira par amener la destruction d'une foule de petits oiseaux. En effet, qui pourrait nombrer la quantité prodigieuse de *petits chanteurs* de l'air qui sont détruits, quand on saura qu'un seul homme, en un jour, peut en prendre, à l'aide d'un filet, plus de quatre cents.

Que dans certaines localités, on parcourt les bois durant le printemps ou l'automne, on les trouvera remplis de pièges cruels. Ainsi un appui trompeur offert à l'oiseau s'échappe à l'instant qu'il s'y pose, et la charmante créature ailée, les pattes brisées et garrottées, s'y débat en vain jusqu'à la mort. Ainsi périssent une multitude de rouges-gorges, de fauvettes, de rossignols. Dans la plaine, ce sont des filets qui les enveloppent dans leur vol qui rase la terre, sur les rivières mêmes on les poursuit encore; on a remarqué que, dans les années où beaucoup d'insectivores sont détruits, les arbres sont bien plus dépourvus de feuilles, et que les arbres des vergers et des jardins donnent moins de fruits.

Si donc nous voulons la conservation des fruits de nos jardins et de nos vergers, ne détruisons pas les insectivores; leur existence assure seule la destruction des chenilles; l'homme n'est qu'un auxiliaire bien faible pour la chasse aux insectes, il ne possède ni la perfection des sens ni les instincts qui poussent l'oiseau, à toute heure du jour, à s'emparer des ennemis de nos récoltes; il n'en peut détruire qu'un petit nombre, et encore son insouciance luttelle souvent contre son propre intérêt qu'il ignore et contre la loi qui prévient. Avec les petits oiseaux, nous conservons les fruits de nos jardins, nourriture du riche et du pauvre.

Les œufs dans l'alimentation.

" Dis moi ce que tu manges je te dirai qui tu es. " Cet axiome gastronomique pourrait s'appliquer à la qualité nutritive des œufs suivant qu'ils proviennent de la ponte de tel ou tel animal. Une feuille spéciale, le *Poussin*, a publié sur " les œufs dans l'alimentation " un article qui contient quelques détails curieux; il semble en résulter que les œufs les meilleurs sont ceux des animaux de basse-cour qui ont la nourriture la plus variée, et dans laquelle les grains de bonne qualité, surtout l'orge et le sarrasin, entrent pour la majeure portion. C'est à ce titre que les " poulets de grain " sont si estimés.

" Les œufs des oiseaux, dit notre confrère contiennent, sous un petit volume, une plus grande quantité de subsistance nutritive que la plupart des

aliments, ce qui, joint à leur abondance, à la facilité de leur conservation et à l'avantage qu'ils ont de n'être pas accessibles à la fraude, en fait une des ressources alimentaires les plus précieuses.

“ L'œuf de poule, par sa digestibilité, sa délicatesse et ses propriétés éminemment réparatrices, est l'œuf par excellence. Hippocrate, le père de la médecine, en a vanté les mérites. Les œufs de poule étaient en véritable vénération chez beaucoup de peuples anciens. Les Romains les promenaient en grande cérémonie dans les fêtes de Cérès. Les Grecs ne les honoraient pas moins.

“ Les Japonais aiment beaucoup les œufs ; ils les mangent au désert, comme les fruits, souvent avec des oranges. Les riches Japonais sont extrêmement difficiles en matière d'œufs ; ils ne feraient point usage d'œufs de poules qui vont librement et se nourrissent à leur fantaisie. Il faut qu'elles vivent de riz et qu'elles pondent dans des chambres affectées à cette destination. Chez nous, on estime surtout les œufs de poules nourries avec de l'orge, et l'on s'accorde à trouver détestables ceux des poules qui mangent beaucoup d'insectes.

“ Les œufs de faisan sont les meilleurs après ceux des poules. Les romains estimaient fort les œufs de paon, qui se vendaient à Rome jusqu'à 5 deniers la pièce. Ils sont excellents, en effet, ainsi que ceux de vanneau : on en fait des œufs brouillés et des omelettes qu'un gourmet aurait mauvaise grâce à ne pas trouver exquis.

“ Les œufs de dinde et de pintade sont aussi très délicats et se rapprochent des œufs de poule. Quant à ceux de l'oie et de la canne, ils sont loin de valoir les précédents. Ils sont gras et indigestes, mais le volume plus gros du jaune les fait rechercher par les pâtisseries.

“ Enfin, les œufs géants de l'autruche, qui équivalent en capacité à trois douzaines d'œufs de poule, ne méritent nullement les éloges que leur ont prodigués certains voyageurs probablement affamés. La substance en est mal liée et, si l'on en fait des omelettes, elles tombent par morceaux ; aussi les Arabes et les colons d'Algérie ne les emploient-ils que pour la pâtisserie.”

De la mue des volailles.

On nomme “ mue ” la crise périodique que subissent tous les oiseaux, aussi bien les coqs épuisés que les poules fatiguées par la ponte. Littré donne, de la mue, la définition suivante : “ C'est une opération par laquelle un animal se dépouille de son épiderme ou des appendices de la surface de son corps, plumes, poils, cornes, etc, pour repaître ensuite avec des parties analogues... La mue est un état maladif commun à tous les oiseaux.”

Suivant la saison, suivant l'état de santé de l'animal, la mue est plus ou moins longue et plus ou moins difficile, et il se passe ce fait très remarquable, que sous un climat froid la mue est très pénible, et que dans les climats chauds elle est presque nulle ; aussi voyons-nous des poules commencer de muer quand la température est modérée, et si, pendant cette opération, il survient une forte chaleur, la

mue subit un temps d'arrêt qui se prolonge jusqu'à la réapparition d'une température plus fraîche.

Dans une même basse-cour où les oiseaux sont soumis au même régime, à la même exposition, et se trouve enfin dans des conditions identiques, tous ne perdent pas leurs plumes en même temps, et cela fort heureusement, car la ponte étant nulle ou presque nulle pendant la mue, on serait complètement privé d'œufs ; tout au contraire, cette crise ne se produisant pas à la même époque pour toutes les poules, de temps à autre on récolte encore quelques œufs.

L'âge a aussi une influence sur l'époque de la mue.

Au début de la crise, par suite de la disposition malade de la poule, la ponte cesse peu à peu ; la poule est triste et le coq, qui prend la mue avant la poule, perd son allure fière et hardie ; il se cache volontiers dans les coins, au pied des arbres ; son état est tellement pitoyable, qu'il ne regarde plus ses compagnes ; il les délaisse et les œufs ne sont plus fécondés ; c'est même parce que les œufs n'ont plus de germes qu'ils peuvent être conservés ; aussi les cultivateurs ont ils soin, depuis des temps très éloignés, de conserver de préférence les œufs pondus du 15 juillet au 15 septembre, période habituelle de la mue.

Pendant ce laps de temps, les oiseaux paraissent donc réellement souffrants ; ils n'ont plus d'appétit, c'est à peine s'ils se déplacent au moment des distributions ou du moins, au lieu de courir, au lieu de se précipiter près de la personne qui rapporte la nourriture, ils ne viennent que lentement ; ce que voyant, on doit leur donner, le matin, des graines : blé, avoine et maïs, et le soir une pâtée d'orge et de son mouillés avec de l'eau et légèrement salée.

Au moment où la crise commence, le plumage, si brillant en temps normal, devient terne.

La plume n'a plus de résistance ; quand on prend une poule, même très délicatement, les plumes restent dans les mains.

En examinant un oiseau qui mue, on remarquera que la nouvelle plume qui pousse est entourée d'un petit étui qui protège les barbes et qui ne tombe qu'au moment où la plume a atteint son développement.

Mais toutes les plumes qui viennent de quitter les oiseaux, poussées par le vent, s'amoncellent dans un coin quelconque ; bientôt la fermentation s'établit et les insectes ne tardent pas à y habiter ; on doit donc, pour éviter la vermine, ramasser tous les jours les plumes.

En outre, pour plus de précaution, nous conseillons de jeter de la fleur de soufre dans les basses-cours ; nous avons remarqué que les poules en mangent volontiers, et cela s'explique aisément. Le soufre entre pour une certaine partie dans la composition de la plume et, très probablement, l'instinct pousse l'oiseau à consommer cette matière pour favoriser la formation de sa plume.

Lorsque la mue est spontanée, l'oiseau est presque entièrement couvert de tuyaux de plumes.

Cette mue rapide est souvent très mauvaise, la poule endure un malaise trop violent, et s'il survient un orage ou un changement brusque de

température, elle en souffre tellement que la mort s'ensuit quelquefois. En outre, un oiseau qui mue lentement, régulièrement, reste robuste; il reprend appétit, ses allures redeviennent vives comme précédemment. Le coq chante de nouveau avec ses airs de vainqueur, la poule se remet à pondre; on les voit l'un et l'autre reprendre leur activité.

De ces changements, il ne faut pas s'étonner; c'est l'âge qui en est la cause, car la mue marque, pour l'oiseau, le commencement d'une nouvelle année.

Si, maintenant, après avoir parlé des poules et des coqs, nous passons rapidement et en revue les autres hôtes de la basse-cour, nous observerons que le canard n'est pas incommodé par la mue; la chute et la pousse de ses plumes ont lieu très rapidement, mais cette mue se prolonge pour ainsi dire, car les couleurs du plumage se modifient; le mâle a les mêmes teintes que la femelle et ce n'est que progressivement qu'il reprend sa belle livrée brillante.

Le dindon souffre aussi pendant la mue; il devient triste, ses plumes sont ternes; celles du ventre tombent les premières et laissent la poitrine dénudée; elles repoussent quand celles du dos et des ailes commencent seulement à tomber.

L'oie se déplume aussi; la mue produit chez elle un malaise qui se manifeste par les mêmes symptômes que chez les autres gallinacés.—ER. LEMOINE.
—*Le Poussin.*

Choses et autres.

“ LA SCIENCE POPULAIRE, revue scientifique et industrielle illustrée, dédiée aux personnes de toutes conditions.—Tel est le titre d'un nouveau journal publié à Montréal, sous la direction de M. Octave Cuisset, chimiste industriel, que nous venons de recevoir et que nous recommandons chaleureusement aux personnes avides d'instruction. Ce journal à grand format et de huit pages par numéro, paraît les 1er et 15 de chaque mois. Le premier numéro que nous avons reçu est très intéressant, et nul doute que cette publication est destinée à rendre d'immenses services à toutes les classes de la société. Nous empruntons à ce journal les articles et recettes qui suivent :

Le beurre par les temps chauds.—Par les temps chauds, il est assez difficile et même extrêmement difficile de conserver au beurre sa fermeté à moins que l'on n'ait une glacière, et c'est là un inconvénient des plus désagréables. Il devient mou jusqu'à couler parfois comme de l'huile, au point qu'il n'est plus quasi présentable sur la table. Il est un moyen excellent et très simple de le conserver frais même pendant les plus fortes chaleurs, c'est de recouvrir le beurrier ou l'assiette qui contient le beurre avec un vase poreux en terre cuite non vernissée dont les bords plongent dans une cuvette contenant de l'eau fraîche. Il ne faut jamais plonger le beurre dans l'eau. L'eau de la cuvette pénètre les pores du vase; en vertu de la capillarité, elle les remplit bientôt jusqu'à la partie supérieure, par le même principe que l'huile s'élève dans la mèche d'une lampe. Mais la chaleur extérieure tend à évaporer cette eau qui se renouvelle sans cesse. Le résultat de l'évaporation constante est d'attirer la chaleur de l'air intérieur, de le rafraîchir et de former autour du beurre une atmosphère suffisamment froide pour lui conserver ou rendre sa fermeté. Les pots à fleur, que l'on peut avoir sous la main en tous temps, conviennent très bien pour cet usage.

RECETTES

Moyen de tremper les outils en acier.

On prend une livre de résine concassée, une demi-livre d'huile de poisson de bonne qualité et un quart de livre de suif bien blanc. On mélange à froid dans un vase en fer la ré-

sine et l'huile, puis on laisse s'opérer la combinaison à une douce chaleur sur un feu de charbon, en ayant bien soin toutefois qu'elle ne brûle pas et ne prenne pas en feu. Lorsque la dissolution est complète, on fait fondre le suif à part et on mélange le tout. L'outil qu'il s'agit de tremper est chauffé au rouge sombre et plongé dans le mélange ci-dessus, puis on le porte de nouveau au rouge sombre et on le trempe dans l'eau comme à l'ordinaire.

De l'acier fondu complètement brûlé, traité par ce moyen, reprend ses qualités premières, et les outils qu'on a trempés par ce procédé ont offert trois ou quatre fois plus de durée que ceux traités par les voies ordinaires.

Conservation des aliments cuits.

La soupe et autres mets préparés sont, à cette saison, souvent difficiles à conserver du jour au lendemain. Voici un bon moyen de les empêcher de sécher, que nous pratiquons nous-même avec un plein succès: On prend une cuiller à thé comble (8 grains) d'acide salicilique, on le délaie bien dans un demi bol d'eau chaude qu'on répand dans la soupe, le ragoût, etc., encore chauds; on rince le bol avec un peu d'eau que l'on jette également sur la soupe. Par les temps les plus défavorables, le 2e et même le 3e jour, la soupe est aussi bonne que si elle venait d'être faite.

L'acide salicilique est un puissant antiseptique, et son emploi ne peut avoir le moindre inconvénient. Son prix est de 30 cts l'once, et avec une once il y a pour sauver 50 restants de soupe ou autres.

Cette recette est originale.

A vendre à Ste Anne de la Pocatière

Une terre en parfait état de culture, de trente arpents en profondeur sur quatre arpents de largeur, avec magnifique maison, grange et autres bâtisses. Il y a de plus un jardin et un verger. Située à quatre arpents de l'église, du Collège et du Couvent, l'acquisition de cette propriété offre des avantages exceptionnels. S'adresser à

JACQUES ANCTIL, Propriétaire,
Ste Anne de la Pocatière.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'été---1886

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.37 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie ...	5.05 P. M.
Pour Lévis.....	5.05 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 8 juin 1886.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
ST MARC, Comté Verchères, P. Q.



VOS POULES mangent-elles leurs Œufs ? — Demandez immédiatement le *Nid de Poule* perfectionné de Jos. Kreamer. Il se paie par lui-même. Il devrait être dans tous les poulaillers. Une fois qu'on s'en est servi, on ne peut plus s'en passer.

Demandez des circulaires et la liste des prix à

JOS. KREAMER, MILE-END, P. Q.

Taureau Ayrshire pur-sang à vendre.

Le soussigné offre en vente un taureau Ayrshire, pur-sang, de cinq ans. Cet animal a été hautement apprécié par les connaisseurs, à la dernière exposition agricole du comté de Kamouraska, et ce serait une bonne acquisition à faire de la part d'une société d'agriculture voulant se procurer un reproducteur de race Ayrshire. Aussi à vendre, un cochon de race Berkshire.—S'adresser à

RÉGENT FORTIN,
St-Alexandre de Kamouraska.

EGREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lièuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier. Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tordeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT,
110, rue St Paul, Québec

28 mai 1885.

GRAINES D'ÉRABLE ROUGE, recommandée par les premiers sylviculteurs canadiens, à vendre par le soussigné; prix, 25 cts l'once.—NEGONDO, érable à Giguère; prix, 10 cts l'once. Déduction libérale à la livre.

S'adresser à M. C. SYLVESTRE,
Maître de Poste, St-Barthélemi, Comté de Berthier, P. Q.

AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Creemoirs, Cribles ordinaires et cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarclours et rancheuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanéuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herse rotatoires, Herse carrées pour un et deux chevaux, Herse améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même.

Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN --- 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

STATUE DE NOTRE-DAME DE PITIÉ

A VENDRE

Au Bureau de la "Gazette des Campagnes."

Le soussigné offre en vente une magnifique statue de Notre-Dame de Pitié, en carton-pierre, quatre pieds de hauteur et quatre pieds et demi de longueur. Le coloris de cette statue a été fait avec le plus grand soin par un habile statuair de Montréal. S'adresser à

FIRMIN H. PROULX,
A Ste-Anne de la Pocatière.